



Almayrac

Bulletin municipal

n° 50 - Janvier 2021



LA COMMUNE est l'une des 32 communes membres de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS).

ALMAYRAC • BLAYE-LES-MINES • CAGNAC-LES-MINES • CARMAUX • COMBEFA • CRESPIN • JOUQUEVIEL
LABASTIDE-GABAUSSE • LE GARRIC • LE SÉGUR • MAILHOC • MILHAVET • MIRANDOL-BOURGNOUNAC
MONESTIÉS • MONTAURIOL • MONTIRAT • MOULARÈS • PAMPELONNE • ROSIÈRES • SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX • SAINT-CHRISTOPHE • SAINT-JEAN-DE-MARCEL • SAINTE-CROIX • SAINTE-GEMME • SALLES
TAÏX • TANUS • TRÉBAN • TRÉVIEN • VALDÉRIÈS • VILLENEUVE-SUR-VÈRE • VIRAC

Le mot du Maire

Chers Almayracoises et Almayracois,

La crise sanitaire rythme notre quotidien et nous contraint fortement. S'il nous faut continuer à adapter notre vie sociale, nous devons nous engager plus sereinement en ce début d'année 2021 et espérer un retour rapide à la vie «normale». Nous devons vivre avec précaution mais nous devons vivre quand même !

Nos agents municipaux, Christine et Pierre, permettent au quotidien d'assurer la continuité du service public. L'accueil de la Mairie est ouvert tous les matins de 9h à 12h (sauf les WE). Nous avons mis en place un service d'entraide aux personnes fragiles sous la responsabilité de Chantal Cayre et de Séverine Granier.

Malgré l'adversité, la vie municipale continue et nous commençons à engager les premiers projets envisagés dans notre mandat.

Dès le début de l'année, l'accueil de la Mairie sera complètement recomposé pour être plus fonctionnel et répondre à des impératifs d'accessibilité. Le projet d'adressage est également lancé avec notre prestataire « La Poste » pour une mise en œuvre dès cette année 2021.

Vous découvrirez, dans les pages de ce bulletin nouvelle formule, la vie de notre village, l'activité des associations, des institutions et le dynamisme de tous. Vous pouvez désormais vous rendre sur le site Web de notre commune : <https://mairiealmayrac.fr/> pour suivre les informations en temps réel.

J'ai une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés dans l'année 2020. Continuez à prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers et soyons tous en capacité de rester solidaires avec humanité et bon sens.

Le nouveau conseil municipal aurait aimé partager avec vous le moment de convivialité de la cérémonie des vœux. Il se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021 auprès de vos proches et de vos amis.

Le Maire, Jean-Marc Sengès

Retraite

Le mercredi 1^{er} juillet 2020, Cathy Espié, secrétaire de la mairie d'Almayrac depuis 37 ans, partait officiellement en retraite !

Christine Boyer, prenait sa succession.

Pendant deux mois, elles ont toutes deux mis à profit la période de confinement pour travailler ensemble et assurer le relais.



La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le port du masque est obligatoire.

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition

Lu dans la dépêche du 04/10/2020

Le 1^{er} juin dernier, une page s'est tournée à la mairie d'Almayrac avec le départ à la retraite de Cathy Espié, secrétaire depuis mai 1983. Maillon incontournable de la vie municipale, elle a été une personne très appréciée, serviable et à l'écoute des administrés.

Christine Boyer, rédactrice territoriale principale 2^e classe, lui succède. Après 32 ans passés à la mairie de Carmaux, 10 ans au service des finances et 22 ans au bureau d'études, elle a saisi l'opportunité de la vacance du poste pour exercer en milieu rural. Cette passionnée de marche nordique et de bricolage (elle relooke les vieux meubles pour leur donner une seconde vie) réside à la campagne à Sainte-Gemme avec sa famille. "J'ai toujours aimé le service public. Je m'épanouis dans ce nouveau travail aux compétences multiples. C'est très enrichissant et j'apprécie beaucoup la qualité des relations humaines de la population almayracoise qui m'a bien accueillie".

Christine Boyer assure également, tout comme Cathy Espié précédemment, le secrétariat du SIVOM de Pampelonne et celui du syndicat intercommunal d'électrification rurale du carmausin (SIERC).

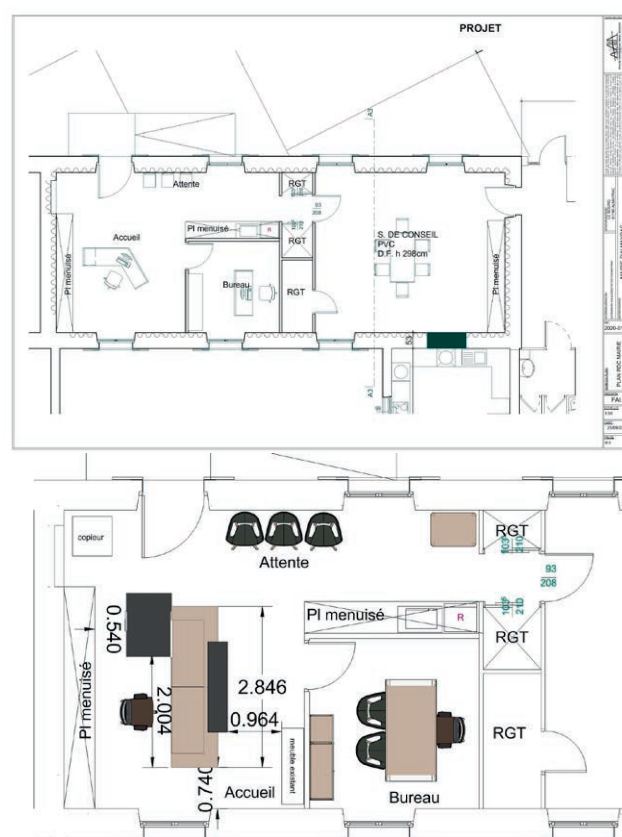
E.-J.Cathala

Amélioration et mise en accessibilité de l'accueil mairie

Dans une optique d'optimisation du service à l'habitant, l'équipe municipale engage le projet d'aménagement de l'espace d'accueil du public, du bureau des élus et de la salle du conseil municipal (qui sert également de la salle de réunion). Les travaux à engager sont les suivants :

- L'aménagement de l'accueil en le rendant totalement accessible et plus fonctionnel
- l'aménagement du bureau du Maire et des Élus,
- La rénovation de la salle du conseil municipal
- La création de locaux de stockage, afin de mieux conserver le fond d'archives de la mairie en concertation avec le Centre De Gestion 81.

Les travaux sont inscrits dans une démarche vertueuse d'amélioration du comportement énergétique du bâtiment et de mise en totale accessibilité.



Remise des Prix d'entrée en 6^{ème} le 22 juillet 2020

En septembre 2020 quatre élèves almayracois sont rentrés au collège :

Quentin Ichard, Elouan Thénégal et Moktaria Mamou, tous trois scolarisés à l'école de Mirandol et Emie Roucayrol scolarisée à Carmaux.

Quentin, Elouan et Emie ont intégré le collège Augustin Malroux à Blaye-les-Mines, tandis que Moktaria a fait sa rentrée à Victor Hugo à Carmaux. Ils se disent sans appréhension pour aborder ce statut de collégien et ils souhaitent continuer à pratiquer leurs activités favorites, l'athlétisme pour les garçons, l'équitation pour Emie.

La municipalité a tenu à les accompagner en leur offrant :

- un bon d'achat à la maison de la presse afin de

compléter leur liste de fournitures

- un bon d'achat à Inter Sport afin de s'équiper pour leurs cours de sport
- une séance découverte aviron ou canoé à la Société Nautique d'Almayrac pour la détente

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !



Ménage mairie

Un contrat à raison d'1 heure par semaine a été signé avec l'association ADMR. Les interventions ont commencé début novembre, le mercredi après-midi de 14h à 15h.

La Commune s'abonne à la Revue du Tarn



La Revue du Tarn est la plus ancienne revue tarnaise. C'est une revue trimestrielle qui informe sur « L'histoire, les lettres françaises ou occitanes, les arts, les sciences, l'économie, le sport, l'actualité tarnaise ». Elle est imprimée par la Coopérative du Sud-Ouest, entreprise albigeoise qui a le label "Imprim'Vert" (tout est recyclé).

L'œuvre est bénévole mais un support logistique important est fourni depuis les origines par les Archives Départementales du Tarn.

Il y a un thème par numéro. Le numéro 260, hiver 2020 est consacré à la BD.

La mairie d'Almayrac s'est abonnée pour 2 ans à cette revue qui pourra être empruntée par chacun sur réservation.

**RUE
de la Mairie**

Des référents COVID auprès des personnes âgées

- appeler le numéro national d'information sur la Covid-19 (0 800 130 000), qui renvoie, en cas de situation de fragilité ou de détresse, vers une plateforme d'écoute opérée par la Croix-Rouge.


Facteur de liens

Quelques mots, un dessin, un poème...
suffisent pour donner le sourire !

**Ecrivez une lettre et
corresponds avec nos
amis et de Carmaux-Séguela**

Bastions en lien pendant le
confinement pour le projet
fractures de liens.


**Inscrips auprès de
Bastions de Carmaux-Séguela**
- 06.82.37.47.36


ASSOCIATION SÉGUELA
Château de Mazié - 63150 Vernet
04 77 31 10 10 - 06 82 37 47 36
mailto:info@seguella.org
www.seguella.org



Adhésion de la commune à COOP de SO, Énergies Citoyennes Carmausin-Ségala

Lauréate de l'appel à projet Energies Renouvelables et Citoyennes, Coop de So, société coopérative d'intérêt collectif est née le 11 juin 2018, Elle se compose de citoyens, associations, entreprises et collectivités, tous sociétaires.

1 sociétaire = 1 voix / 1€ citoyen = 1€ région

1 part sociale = 50€ souscrite pour 5 ans minimum

La commune d'Almayrac devient sociétaire pour 10 actions à 50 €.

- La coopérative appartient à ses sociétaires et est représentée par un conseil d'administration,
- Les bénéfices réalisés sont réinvestis dans de nouveaux projets.

La coopérative a pour ambition de contribuer à la transition énergétique du territoire en devenant opérateur local, collectif et citoyen de la production d'énergie.

Elle propose à chacun d'être acteur en proposant à tous (habitants, acteurs associatifs, collectivités et entreprises) d'investir dans un projet de développement des énergies

renouvelables et de maîtrise des consommations d'énergie.

Chacun peut devenir acteur en tant que bénévole, en amenant des idées, des projets, de la compétence, du temps...



DES PETITS BOUTS DE TOIT

- je peux mettre à disposition ma toiture (maison, garage, hangar...)
- la coopérative s'occupe de l'installation et de la gestion des panneaux photovoltaïques
- je perçois un loyer annuel symbolique (1€/m2/an)
- je participe ainsi à l'objectif d'autonomie énergétique de mon territoire.

Informations et renseignements :

www.coopdeso.fr et 07 87 51 94 73

Gestion communale de commande de fuel

La gestion de commande collective de fuel par le secrétariat de la mairie continuera à être assurée. Les foyers sont informés par mail ou téléphone. **Si vous n'êtes pas inscrits dans ce dispositif et que vous désirez l'intégrer, veuillez vous signaler auprès du secrétariat de la mairie.**



Distribution raticide-souricide

Nous vous rappelons que vous pouvez vous fournir en raticide-souricide à la mairie. Un état des bénéficiaires est tenu à jour.

Mise à jour du plan de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'**événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires**. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir sur la commune (inondation, pollution...) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Création d'un site web

Un site Web de la commune est en ligne depuis le 15 novembre 2020. Vous pouvez suivre les informations en temps réel en vous connectant sur **<https://mairie-almayrac.fr/>**

Axelle Bascoul, référente, gère ce site et reste à votre écoute.



Célébration du 11 novembre

Mercredi 11 novembre 2020, nous commémorons le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre Mondiale et le 100^{ème} anniversaire du choix du Soldat inconnu.

L'année 2020 marque aussi le 80^{ème} anniversaire de ce qui fut un événement fondateur de l'histoire de la Résistance en France : la manifestation des étudiants et des lycéens parisiens à l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1940. C'était la première réponse collective à l'occupation et à la collaboration.

Enfin, ce 11 novembre 2020, à 18h Maurice GENEVOIX, soldat et écrivain de « *Ceux de 14* » entrain au Panthéon et avec lui « *ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances* ».



Conformément aux prescriptions du Gouvernement prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la commune d'Almayrac a rendu hommage à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui (lecture de la trop longue liste des soldats tombés en 2020). La cérémonie s'est déroulée à minima, avec un nombre très limité d'autorités civiles et militaires, en veillant à ne pas y associer de personnes vulnérables et en respectant strictement les mesures de distanciation sociale (6 personnes maximum). Le port du masque était bien sûr obligatoire.

Paroles d'aidants

Le **Service de Soins Infirmiers À Domicile** a mis en place un espace de parole autour des questionnements, des expériences d'aidants auprès d'une personne âgée de plus de 60 ans.

1 mardi/mois de 14h à 16h, salle de réunion de la mairie d'Almayrac.

Cet espace de parole est animé par un psychologue.

SSIAD : 05 63 76 63 50



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours



PRÉFET DU TARN

Arrêté préfectoral :

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire. L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Travaux sur la commune 2^{ème} semestre 2020

(référent *Nicolas Ichard*)

- restauration du parvis de la salle des fêtes et mairie



- La Gaye : purge sur voirie suite à un affaissement de la chaussée

- La Baurelie : revêtement de la place + ruelle adjacente, réparation raccord buse évacuation eau pluvial

- revêtement et marquage au sol traversée du Bourg (par le Département)



- Carrefour de Ledou : signalétique carrefour dangereux (par le Département)

- Souels : reprise affaissement chaussée sur 100 mètres au départ de la place direction le Rossoul

- Prats Nouels : busage et reprise du revêtement du chemin de desserte rue du Moulin

- Le Rossoul : reprise ponctuelle de la chaussée aux endroits dégradés

- Le bourg : revêtement rue de l'Eglise



- Salveredonde : rigole de canalisation de l'eau au niveau des conteneurs poubelles, plantation d'arbustes à côté du cache conteneur. *Pierre MALIE, adjoint technique de la commune*



- remplacement des potelets cassés le long des cheminements piétonniers. *Pierre MALIE, adjoint technique de la commune*

- mise aux normes du tableau électrique de la salle des fêtes

- remplacement du fourneau de l'office de la salle des fêtes

Emballages : je trie en VRAC !

sans emboîter, sans imbriquer

Chaque jour, dans de nombreux foyers, le tri se fait au fil de l'eau. Les emballages triés sont parfois volumineux et peuvent rapidement remplir les bacs jaunes. Quelles solutions pour gagner de la place ?

Zoom sur quelques habitudes de tri...

Oui, écraser, aplatir ou compresser le tri peut permettre de gagner de la place. Mais il est important de ne pas emboîter ou imbriquer les emballages. Ils doivent être triés en VRAC ! Bien séparés les uns des autres et déposés directement dans le bac jaune.

Quand nos déchets triés arrivent au centre de tri, les équipements de tri effectuent la séparation des matières (bouteilles en plastique, emballages métalliques, cartons, papier...). Ensuite, les agents de tri affinent le tri jusqu'à la « mise en balles » de matériaux prêts à partir vers les usines de recyclage. C'est pendant ces étapes de tri que des emballages imbriqués entre eux peuvent rendre ces opérations complexes, et ajouter une difficulté au travail des trieurs.

Prenons l'exemple d'une bouteille en plastique insérée dans une boîte de céréales ou une boîte de conserve. Une fois déposés dans le bac jaune, ces déchets sont compactés dans la benne de collecte. Les déchets imbriqués ensemble vont être écrasés, rendant la séparation des matières très difficile au centre de tri. Alors pour garantir le recyclage de notre collecte sélective, **trions en VRAC !**



#CORONAVIRUS Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants
et masques à usage unique



Dans un sac
plastique dédié et
résistant, à fermer
et à garder 24 heures



Jetez-le ensuite dans
votre sac poubelle,
à mettre fermé dans
les ordures ménagères



JAMAIS
dans votre
bac de tri

ATTENTION ! Les masques ne se jettent pas dans la poubelle jaune. Pensez à les enfermer dans un sachet avant de vous en débarrasser !

Le verre

Le verre ne doit pas être jeté dans les conteneurs de tri.

Pots, bouteilles et bocaux en verre doivent être déposés **dans les colonnes** à verre prévues à cet effet.

Naissances

COMPAN LOUNA

née le 8 juin à Albi
domiciliée Le Rossoul

DUPONT GABRIEL

né le 10 septembre à Albi
domicilié au Boutisses

Décès

CALS JOËL

19 janvier La Baurélié

RIVIERE ALFRED

21 mars Le Bourg

CADILLAC KLEBER

7 avril Les Cazals

DINARO NORBERT

17 mai Salveredonde

TRESSIERES COLETTE

17 juillet La Vialette

Rassemblements, réunions - Cérémonies - culte

MARIAGES, ENREGISTREMENT DE PACS

Ces cérémonies doivent se tenir dans les conditions suivantes :

une distance de 2 emplacements est laissée entre chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile, une rangée sur deux est laissée inoccupée. Le port du masque est obligatoire.

CIMETIÈRES

Ils restent ouverts. Les regroupements de plus de 6 personnes sont interdits.

LIEUX DE CULTE

Les établissements de culte, relevant de la catégorie V, sont autorisés à rester ouverts.

- Tout rassemblement ou réunion en leur sein est interdit à l'exception des cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes.

- Toute personne de onze ans ou plus qui accède ou demeure dans ces établissements porte un masque de protection.

L'obligation du port du masque ne fait pas obstacle à ce que celui-ci soit momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

- Le gestionnaire du lieu de culte s'assure à tout moment, et en particulier lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice, du respect des dispositions mentionnées au présent article.

- Les « moments de convivialité » qui suivent les cérémonies sont interdits si le port du masque ne peut y être respecté (collation après cérémonie)

- Le préfet de département peut, après mise en demeure restée sans suite, interdire l'accueil du public dans les établissements de culte si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place ne sont pas de nature à garantir le respect des dispositions mentionnées au présent article.



Don du sang

Les réserves de sang ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Les donateurs sont attendus dans les maisons du don de l'Établissement français du sang et dans les nombreuses collectes mobiles organisées partout en France.

Maison départementale de l'autonomie

(référente Séverine Granier)

Au service des personnes âgées de plus de 60 ans
et des personnes en situation de handicap

GUICHET UNIQUE MDA :

05 81 27 70 07

221 avenue Albert Thomas à Albi 81000

accueil :

journée continue lundi et vendredi 10h/17h30

mardi et jeudi 8h30/12h30 et 14h/18h30

mercredi 8h30/12h30 et 14h/17h30

* accessibilité renforcée aux personnes sourdes
et malentendantes (langue des signes)

* permanences spécialisées sur RDV

LA COORDINATION SPORT SÉNIOR DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF :

(référent Jérôme Teyseyre)

La coordination Sport Sénior du Comité
Départemental Olympique et Sportif propose,
par l'intermédiaire d'Aurore BRU, des vidéos de
séances d'activité physique à destination des
seniors de plus de 60 ans, avec un créneau dédié
aux aidants familiaux.

Ces séances gratuites ont lieu :

- le lundi de 14h à 15h (créneau dédié aux aidants
familiaux),

- le mercredi de 9h30 à 10h30

- le vendredi de 10h30 à 11h30

renseignement et/ou inscription :

sportsenior@cdostarn.fr / 06 12 31 24 14

Chaque personne inscrite sera contactée pour
un bilan téléphonique avant de participer aux
séances.



OUVERTURE DU PORTAIL DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE : MDA. TARN.FR.

Ce site a pour objectifs d'informer, de renseigner
et de faciliter les démarches du public de la MDA
à savoir : les personnes en situation de handicap
(enfants et adultes), les personnes âgées,
leurs proches aidants ainsi que l'ensemble des
partenaires professionnels et bénévoles.



LA PLATEFORME HAPPYVISIO reconduit
son programme **ENSEMBLE** en proposant
gratuitement l'accès aux activités de bien-être,
santé, numérique et pour les aidants à distance à
partir de ce lien :

<https://www.happyvisio.com/>

Retrouvez toutes ces informations sur l'agenda du
site de la Maison départementale de l'Autonomie.

PRÉSENCE VERTE

Présence verte, en partenariat avec le Conseil
Départemental du Tarn propose un pack
domotique, composé : d'un transmetteur 3G,
d'un détecteur de chute, d'un cadre numérique
permettant de recevoir des messages audio/
vidéos de la part de ses proches ou des
professionnels, d'un détecteur de fumée, d'un
chemin lumineux, d'un détecteur de monoxyde
de carbone et interphonie déportée en option).
Retrouvez toutes les informations sur l'agenda du
site de la Maison départementale de l'Autonomie.

CIAS Carmausin-Ségala

Centre Intercommunal d'Action Sociale



32 Ter Avenue Bouloc Torcatis
81400 CARMAUX

* Siège social : 2 rue du Gaz
81400 Carmaux

Site internet : www.carmausin-segala.fr

Christelle PRZYBYL & Céline FERRERO

Accompagnatrice Mobilité & Animatrice Linguistique -

Plateforme d'Accompagnement vers l'Emploi

c.przybyl-cias@3c-s.fr

Tél : 05 63 36 14 43 / 06 46 52 34 07

Pour toute personne en démarche d'insertion professionnelle (recherche d'emploi, stage, formation, contrat, reconversion, etc) et résidant dans une commune du Carmausin-Ségala, la Plateforme d'Accompagnement vers l'Emploi du Centre Intercommunal d'Action Sociale à Carmaux propose un accompagnement personnalisé et collectif.

Tous à vélo !

La 3CS est inscrite dans le projet « Vélo et territoires » de l'ADEME. Parmi les objectifs fixés dans le Plan Climat Air Énergie de la Communauté de Communes, on retrouve la réduction de l'usage de la voiture individuelle. Favoriser les mobilités douces et notamment l'usage du vélo est un des leviers identifiés pour y parvenir.

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala lance une enquête sur l'usage du vélo afin de mieux comprendre les pratiques actuelles sur le territoire et identifier les besoins des différents usagers du vélo.

Accéder à la mobilité :

- ateliers d'apprentissage du code de la route
- aide individuelle aux démarches administratives (inscription au permis, démarches médicales liées au permis...)
- aide à la recherche de financements (achat ou réparation véhicule, financement permis)...
- location de 2 scooters (8€/semaine) et d'une voiture (40€/semaine), caution non encaissée.

Développer ses connaissances et sa pratique du français :

- ateliers linguistiques liés à l'insertion sociale (travail de vocabulaire courant)
- ateliers linguistiques liés à l'insertion professionnelle (travail sur du vocabulaire lié à l'emploi, posture...).

Ces dispositifs sont accessibles à tout public, toute l'année et gratuits.

Les bénéficiaires peuvent prendre directement contact, ou passer par leur référent social pour obtenir un rendez-vous grâce aux fiches de prescription (Pôle Emploi, Mission Locale, Maison du Département, etc.).

** Pour les ateliers linguistiques, il est nécessaire de savoir lire.*



Pour participer, rendez-vous sur le site de la 3CS : www.carmausin-segala.fr/velo

IMMATRICULATION DES VÉLOS

Le décret n° 2020-1439 du 23 novembre 2020 rend l'immatriculation des vélos neufs obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2021 et des vélos d'occasion à compter du 1^{er} juillet 2021.

Entr'elles

L'action Entr'elles mise en place par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Entr'Elles Carmaux 05 63 47 01 34

cidff.tarn@wanadoo.fr

Anonyme, confidentiel et gratuit.

2, rue du Moulin à Carmaux, 2^e étage du bâtiment (à côté de la Maison de la citoyenneté).

Ateliers et groupes de parole pour les femmes animé par une psychologue

atelier d'expression créative :

2^{ème} mardi du mois de 9h15 à 11h30

un espace pour respirer, se ressourcer, se détendre, échanger au travers d'activités créatives

groupe de parole :

4^{ème} mardi du mois
de 9h15 à 11h30

un espace de paroles autour de vos questionnements, de vos ressentis et de vos expériences face à un vécu de violences au sein du couple

Entrée libre et gratuite sans inscription

ARRÊTONS LES VIOLENCES : 3919

EN CAS D'URGENCE : 17 - SMS : 114



Rénovez et financez vos travaux !



La coopérative de rénovation énergétique REHAB, qui rassemble des collectivités, des entreprises et des habitants, est en mesure de vous accompagner dans vos projets de travaux d'économies d'énergie.

Elle propose pour cela, la réalisation d'un diagnostic à 90 € qui permet d'identifier les aides financières et de définir les travaux à réaliser. Elle propose également une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement et le suivi des travaux.

La SCIC REHAB est un opérateur global de la rénovation qui travaille exclusivement avec les entreprises locales. Soutenue par plusieurs collectivités, cette toute jeune coopérative porte un regard neutre et objectif sur les projets de travaux énergétiques. Les entreprises partenaires peuvent être consultées sous forme d'équipe ou de groupement, ce qui simplifie la recherche de professionnels et garantit une meilleure coordination des travaux.

14 - Bulletin municipal n°50

La Région Occitanie par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de l'Energie et du Climat soutient les propriétaires qui souhaitent rénover leur logement en leur permettant d'accéder à cet accompagnement technique et à un financement exceptionnel. **Pour en profiter, n'hésitez pas à contacter la SCIC au 05.63.78.22.58 – contact@rehab81.fr – www.rehab81.fr**

Evolutions de MaPrimeRénov' s'appliquant au 1^{er} octobre 2020 : le dispositif est élargi à l'ensemble des propriétaires qui occupent leur logement ainsi qu'aux propriétaires bailleurs.

Office de tourisme

L'Office de Tourisme a fait un recensement des restaurateurs qui proposent de la vente à emporter et des producteurs locaux : consultez la **liste des établissements du Carmausin-Ségala** sur le site de l'Office de Tourisme du Ségala Tarnais : **<https://tourisme-tarn-carmaux.fr/>**

Ces informations et d'autres sont régulièrement mises à jour sur le site de la communauté de communes (**<https://www.carmausin-segala.fr/covid-19-infos-pratiques-proches-de-chez-vous>**).

La gymnastique almayracoise



La gymnastique Almayracoise volontaire douce a repris les cours mi-septembre comme prévu avec sa nouvelle animatrice Sandra mais le deuxième confinement nous a contraint à cesser les séances. Néanmoins, quand

les nouvelles directives nous le permettront nous nous retrouverons avec plaisir à la salle des fêtes dans le respect des règles sanitaires. Rappelons que les cours se déroulent le **jeudi matin de 9h 30 à 10h 30** sauf vacances scolaires.

L'association vous souhaite une bonne année et un retour rapide vers une vie normale !

Contact : 07 50 48 83 90

ADMR Almayrac-Sainte-Gemme

Le Bureau de l'ADMR tient à remercier les salariées qui se sont impliquées et ont fait face pendant cette période difficile imposée par la crise sanitaire. Fort heureusement pas de malade parmi le personnel qui intervient au quotidien et permet le maintien à domicile des personnes vulnérables.

Afin d'éviter les contacts, les calendriers seront, cette année, directement déposés dans les boîtes aux lettres. Ils seront accompagnés d'une enveloppe dans laquelle vous pourrez déposer un don si vous le désirez. Cette enveloppe sera remise à la salariée ou envoyée à l'adresse du siège (ADMR Almayrac/Sainte Gemme, 3 route de Fontbonne 81190 Sainte Gemme). Vous recevrez un reçu directement ou par retour de courrier.

L'association souhaite vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année 2021 et garde espoir en l'avenir.

Contact : 06 78 13 30 60



Société Nautique d'Almayrac

2020 Une année pour le club en demi-teinte ! Sur le plan sportif toutes les compétitions ayant été annulées nous n'avons aucun résultat de nos licenciés. Le long travail de communication et notre investissement dans les manifestations départementales ont payé : nous arrivons à ce jour à 50 licenciés (nombre qui continue à progresser) La crise sanitaire incite les personnes à se tourner vers le sport Nature, afin de s'évader et profiter de notre beau Lac de la Roucarié.

L'été a vu nos plages se remplir quotidiennement, bien plus que les années précédentes. Ceci nous a permis de compenser en partie les pertes financières consécutives aux 3 événements annulés.

Cette saison redémarre calmement, les entraînements ont repris avec des mesures sanitaires respectées. Deux Régates sont prévues en mars et juin. La SNA vous accueille les mercredis et samedis après-midi et le dimanche matin.

Dans l'attente de vous recevoir nous vous souhaitons une belle année !

Contact : 06 13 52 15 97

Société de chasse Almayrac- Sainte-Gemme

À l'aube de la nouvelle année, la société de chasse vous présente ses meilleurs vœux. Un petit problème de communication ne nous a pas permis de participer au bulletin de juin et de faire le bilan de la saison 2019/2020.

Comme toutes les associations notre passion a été perturbée, chasse interrompue, pas de repas avec les agriculteurs, assemblée générale reportée. Mais notre première pensée sera pour nos amis chasseurs qui nous ont quittés et pour leurs familles. Bernard Cadars de Carmaux, Jean-Max Rivière de Sainte-Gemme (vice président de notre société) ainsi que Norbert Dinaro que nous n'avons pu accompagner, règlementation covid oblige. Norbert faisait partie de l'équipe fondatrice de notre société en 1965 et était à ce jour membre du conseil d'administration en tant que trésorier adjoint. À l'écoute des autres, il aimait partager son savoir de la chasse, participer aux diverses activités sans se départir de sa gentillesse et de son sourire. Les jours de battue, dans nos consignes, nous aurons toujours à pourvoir les postes qu'ils occupaient fréquemment, on parlera plus souvent « du poste à Norbert, à Bernard ou Jean-Max » plutôt que du 12 ou celui du châtaignier creux...

Les efforts des 26 adhérents ont surtout porté sur le gros gibier, 23 chevreuils et 15 sangliers ont été prélevés (plus un qui a croisé la route d'une voiture Almayracoise) ainsi que 25 renards. L'entente avec Sainte-Gemme a réuni 46 chasseurs dans une soixantaine de battues pour un total de 48 chevreuils et 35 sangliers, preuve en est que l'entente des deux sociétés a du bon. Le confinement nous a privés des battues renard et de la régulation des pigeons touriers. Si les lièvres ont été rares, les faisans et perdreaux bien présents ont fait le bonheur des chiens d'arrêts.

Du 1^{er} juin à l'ouverture générale, on a pu reprendre les tirs d'été du renard (spécialité de Gilbert) et du chevreuil de même que l'approche ou l'affût du sanglier pour la protection des cultures de céréales ou des maïs. Le 1^{er} Août, l'assemblée générale a réuni 20 participants masqués, gel, distanciation et à l'ombre des arbres pour reconstituer le bureau et préparer la nouvelle saison. Après la solitude des confinements et malgré l'ensemble des précautions à prendre, la saison 2020/2021 est quasiment terminée, nous en ferons le bilan au prochain bulletin.

Partout en France, la pression médiatique, la non connaissance de la vie rurale, le virtuel des réseaux sociaux entraînent leur lot d'incompréhension voire de haine envers le monde de la chasse. Almayrac ne faisant pas exception à la règle ! Malheureusement, certains faits divers nous interpellent aussi...

Nous pouvons vous assurer que nous faisons tout notre possible au niveau de la sécurité, miradors, postes, panneaux, angles de tir... Tous les chasseurs de la société ont participé à des stages de formation sur la sécurité, dispensés par la fédération départementale. Mais le permis de « chasser » tout comme le permis de « conduire » de chacun d'entre nous (chasseurs ou pas...), n'empêchera ni les erreurs, ni au pire les accidents, nous en sommes conscients.

En cette période de vœux, l'ensemble des chasseurs souhaite le meilleur à chacun de vous, la fin rapide de cette période bizarre afin de bien vivre ensemble dans le respect mutuel du travail et des passions de chacun... randonneurs, promeneurs, cyclistes, agriculteurs... etc. Bonne Année à tous !!!

Le bureau

Contact : 06 84 79 50 86

L'Association Festive d'Almayrac

souhaite à toutes et tous une excellente année 2021, une nouvelle année, pleine de projets, de bonheur et de santé.

2020 nous a privé de la fête du village, du repas d'automne, du repas des bénévoles et de nouvelles animations. 2021, nous l'espérons, nous permettra à nouveau de vous amener festivité et convivialité, de renforcer les liens sociaux, de faire se rencontrer les personnes, les générations pour construire reconstruire, à notre échelle, la vie de notre village.

Nous ne pouvons faire aucune promesse en ces temps incertains mais tous les bénévoles de l'association ont à cœur de vous retrouver pour nos prochaines animations. Portez-vous bien.

Contact : 07 86 50 37 59

